



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 004, Octobre 2023

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 004, Octobre 2023

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN 2958-2814

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
 Directeur de publication : MAMADOU Bamba
 Rédacteur en chef : KONE Kiyali
 Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
 Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ouseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
 ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
 SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
 BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
 N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 BAKAYOKO Mamadou, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Tiantio, Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>
 E-mail : revueakiri@gmail.com
 Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read?id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

Études arabes et islamiques

1. **Les avantages de la pédagogie coranique dans le cursus scolaire des enfants des daara: le cas du « modèle passerelle » à Touba**
Seydou KHOUMA 1-18

Études germaniques

2. **Kooperation zwischen Kolonialverwaltung und Missionsgesellschaften im Rahmen der Schulpolitik in Deutsch-Ostafrika von 1891 bis 1912: Divergenzen und Herausforderungen**
Gnénéfolo Brahima SORO 19-36

Lettres Modernes

3. **La poétique de l'impersonnage ou l'écriture de la marge dans pudeur de José Pliya**
Moussa SIDIBÉ..... 37-46
4. **Comme des flèches de Koulsy Lamko : un désordre dramaturgique engagé**
Aboudou N'golo SORO & Bio Yaoua ADJOUMANI..... 47-59

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

5. **Médias locaux et accidents de motos à Korhogo (Côte d'Ivoire) : défis pour une éducation à la sécurité routière**
Mamadou DIARRASSOUBA & Daouda FOFANA..... 60-78
6. **Enjeux et défis de la formation en photojournalisme au Burkina Faso**
Taïrou BANGRE & Aïcha Tamboura-Diawara 79-86

Sciences de l'art et du patrimoine

7. **Dimensions touristique et économique des collections muséales en Côte d'Ivoire**
Serge Arnaud GBOLA 87-102

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Géographie

8. **San Pedro (sud-ouest Côte d'Ivoire), une ville aux conditions géomorphologiques à risque d'inondation**
David Yao KOUASSI, Alain Atchiman KONE & Kan Emile KOFFI 103-120
9. **Adaptation des productions agricoles face au changement climatique dans la commune rurale de Mandé au Mali**
Diakaridia SIDIBE, Tenemaka SANOGO & Boukary AYA 121-137

- 10. Évolution démographique et menace de la conservation de la réserve de LAMTO (Centre de la Côte d'Ivoire)**
Ahou Suzanne N'GORAN..... 138-153

Histoire

- 11. L'activité commerciale à Tiassalé à l'époque coloniale (1892-1937)**
N'guessan Bernard KOUAMÉ 153-171
- 12. Signes gestuels et leurs significations : le cas des statuets des peuples du jòrò du Burkina Faso**
Adama TOMÉ..... 172-191
- 13. Les Dohoun de Bendêkouassikro 1701 À 1730 : un sous-groupe baoulé oublié dans le peuplement**
Kouassi Roger DJANGO & Mamadou BAMBA..... 192-206
- 14. La délinquance juvénile à Lomé au Togo (1880-2007)**
Ningui Wénessowa MAYEDA 207-224
- 15. L'Église Protestante Évangélique du Burkina Faso face à la problématique de l'inculturation, 1978-2015**
Worondjilé HIEN 225-245
- 16. Le Goly, un masque au cœur du patrimoine culturel wan**
Kouadio Alexandre DJAMALA..... 246-262
- 17. L'abstraction dans la peinture contemporaine burkinabè : de la géométrie à l'amorphie**
Inoussa SALOGO..... 263-278
- 18. Les structures d'organisation des élections en Côte d'Ivoire : entre quête de crédibilité et gestion de contentieux électoraux (1990-2020)**
Hyacinthe Digbeugby BLEY..... 279-290
- 19. Le scoutisme catholique comme vecteur d'éducation morale de la jeunesse en Côte d'Ivoire (1937-2003)**
Kpassigué Gilbert KONE..... 291-305
- 20. La question de l'intégration des Afro-iraniens en Iran (3000 ans av. J.C. - 1997)**
Zana KEWO..... 306-322

Archéologie et préhistoire

- 21. Rites et interdits dans la production céramique d'un peuple endogame : cas des Mangoro de Katiola**
DABLE Paule Edlyne, TOURE Gninin Aïcha & KAZIO Djidjé Jacques..... 323-334
- 22. Éléments de significations de la représentation majeure du cheval dans l'art rupestre du sahel burkinabé**
Yves Pascal Zossin SANOU..... 335-354

23. Protection du patrimoine archéologique impacté par les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Singrobo-Ahouaty (Taabo) Timpoko Hélène KABORÉ-KIÉNON, Arouna YEO, Galla Guy Roland TIÉ BI, Lah Louis TUI & Brou Ehivet Senen BLEDOU.....	355-373
24. Le pagne raphia dida (Sud-ouest Côte d'Ivoire) : entre tradition et modernité GOETI Bi Irié Maxime & ETTIEN N'doua Etienne	374-387
25. Archéologie de la métallurgie du fer sur les vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé (800 BC-1600AD) : un bilan des connaissances Adama Harouna ATHIE	388-409
Anthropologie et sociologie	
26. Gestion du patrimoine foncier pour les activités maraîchères en milieu urbain et périurbain de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso) YONLI Aminata & ZERBO Roger	410-425
27. Citoyenneté stratifiée : jeu de pouvoir chez les autochtones wan et mona de Côte d'Ivoire TANO A. Bérénice-Carel.....	426-442
28. Femmes et sport de haut niveau en Côte d'Ivoire : cas de l'athlétisme à Abidjan Koffi Roland BINI.....	443-454
29. Itinéraires thérapeutiques des adolescentes pendant la grossesse, l'accouchement et la période post-partum dans cinq régions du Burkina Faso Aïcha TAMBOURA DIAWARA.....	455-468
30. Représentations sociales du bon enseignant et comportements des apprenants pendant l'éducation physique et sportive Moustapha SYLLA & MEITE Zoumana.....	469-487
31. Déterminants de la persistance de l'épidémie de dengue dans le district sanitaire de Cocody-Bingerville Kouakou M'BRA.....	488-506
32. Changement climatique et recompositions socio-agricoles dans la commune rurale de Tounouga (Niger) : un argumentaire sociologique en charge du climato-scepticisme COULIBALY Gninlnan Hervé & KORE Gnandjo Léonce Eric.....	507-519
33. Conflits agriculteurs-éleveurs : Analyse problématique du département de Mankono (Côte d'Ivoire) KAKOU-AGNIMOU Amino Kanou Rébéka	520-537

- 34. Conscience sanitaire et inobservance des mesures hygiéno-diététiques par les seniors suivis au centre antidiabétique d'Abidjan**
 Antoine DROH..... 537-549

Criminologie

- 35. Représentations sociales et trajectoires d'usage de drogues chez les élèves de Guiglo dans l'ouest ivoirien**
 Yao François KOUAKOU..... 550-560

- 36. Précarité des conditions des femmes exerçant dans la transformation artisanale de poissons à San Pedro**
 Bi-Claude Évariste ZAN & Soualiho ALADJI..... 561-578

Philosophie

- 37. Analyse du sursaut du panafricanisme au prisme de l'histoire de la philosophie**
 Arinte TOUKO..... 579-594

Sciences juridiques

- 38. Protection du contractant lésé par le recours aux vices du consentement dans le droit malien**
 Djibril TANGARA 595-612

Sciences agronomiques et vétérinaires

- 39. Facteurs déterminant l'intention à adopter la technique de production du lait de soja au Sud du Bénin**
 Souleymane Aboubacrine MAÏGA, Abdoul Kader SIDIBE,
 Ousmane KONIPO, Barthélemy G. HONFOGA, Martin AGBOTON,
 Femi HOUNNOU & Patrice SEWADE..... 613-634

- 40. De la redynamisation à l'amélioration des volumes d'exportation de la gomme arabique au Mali : état des lieux et perspectives**
 Souleymane Aboubacrine MAÏGA, Ousmane KONIPO, Abdoul Kader SIDIBE,
 Abdoul Kader SIDIBE Amadou dit Amobo WAÏGALO &
 Souleymane KOUYATE..... 635-651

Rites et interdits dans la production céramique d'un peuple endogame : cas des Mangoro de Katiola

DABLE Paule Edlyne

*Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD),
Université Félix Houphouët-Boigny,
Cocody-Abidjan- Côte d'Ivoire,
pauledable@gmail.com*

TOURE Gninin Aïcha

*Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD),
Université Félix Houphouët-Boigny,
Cocody-Abidjan- Côte d'Ivoire,
t.aichadesline@yahoo.fr*

&

KAZIO Djidjé Jacques

*Université de Bondoukou
dkazio@yahoo.fr*

Résumé

Située au centre-nord de la Côte d'Ivoire, la région de Katiola regorge d'un sol riche en argile de bonne qualité. L'activité céramique y est donc intense. Les potières ont hérité de cette activité de leurs ancêtres avec tout un ensemble de croyances, de rites, d'interdits. Tout ce symbolisme rentre dans le patrimoine culturel immatériel. Notre étude portant sur « Les rites et interdits dans la production céramique d'un peuple endogame : Cas des Mangoro de Katiola » vise à mettre en exergue les aspects immatériels liés à la production céramique de Katiola. La méthodologie adoptée pour cette étude est basée sur des documents écrits qui traitent de la céramique en générale, mais également des documents spécifiques sur la céramique Mangoro. Aussi, nous nous sommes appuyés sur les informations recueillies des enquêtes réalisées à partir d'un questionnaire auprès des potières de Darakokaha et de Katiola et des observations directes. Il ressort de cette étude que plusieurs étapes de la production renferment des rites et interdits bien définis.

Mots clés : Production céramique, Rites, Interdits, Peuple endogame, Katiola.

Rites and prohibitions in the ceramic production of an endogamous people: the case of the Mangoro of Katiola

Abstract

Located in the center-north of Côte d'Ivoire, the Katiola region abounds in soil rich in good quality clay. Ceramic activity is therefore intense. The potters inherited this activity from their ancestors with a whole set of beliefs, rites and prohibitions. All this symbolism is part of the intangible cultural heritage. Our study on "The rites and prohibitions in the ceramic production of an endogamous people: Case of the Mangoro of Katiola" aims to highlight the intangible aspects related to the ceramic production of Katiola. The methodology adopted for this study is based on written documents that deal with ceramics in general, but also specific documents on Mangoro ceramics. Also, we relied on the information collected from the surveys carried out from a questionnaire with the potters of Darakokaha and Katiola and direct observations. It emerges from this study that several stages of production contain well-defined rites and prohibitions.

Keywords: Ceramic production, Rites, Prohibitions, Endogamous people, Katiola.

Introduction

Le département de Katiola est situé entre le 8^e et 9^e degré latitude Nord et occupe une position intermédiaire entre le nord et le centre de la Côte d'Ivoire (D.A. Coulibaly, 1995 :12). Avec une superficie de 9420 km² sa population est estimée à 162.472 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2021 (RGPH, 2021), le département de Katiola a pour limites administratives au nord, le département de Ferkessédougou, au sud celui de Bouaké, à l'est celui de Dabakala et enfin à l'ouest les départements de Mankono et Korhogo beaucoup plus au nord-ouest (Cf carte n°1). Créé par le décret n° 69-241 du 09 juin 1969, le département de Katiola est constitué de trois (03) sous-préfectures : Katiola, Timbé et Fronan (D.A. Coulibaly, 1995 :12). La population est composée des Tagbana et des Mangoro en minorité. Ce département possède un sol très riche en argile de bonne qualité (H. Madon, 1959 : 16). Elle est donc mise à profit par les potières Mangoro de Katiola, une société à caste qui pratique la poterie depuis plusieurs décennies. La production de la céramique, activité exercée dans sa grande majorité par les femmes, est transmise, depuis ses origines, de la mère à la fille ou de la belle-mère à la belle-fille dans le souci d'inculquer à l'apprenante toute l'habileté nécessaire liée à ce savoir-faire ancestral. Cela s'observe dans les sociétés structurées en sous-groupe. A chaque sous-groupe est destiné un métier spécifique que l'autre ne peut pratiquer (G.A. Touré, T. Sanogo, 2019 : 232). Cette activité a pu être pérennisée grâce aux croyances, rites et interdits sur lesquels les potières s'appuient pour le bon déroulement de leur l'activité. Toutes ces pratiques rentrent dans l'immense patrimoine immatériel dont regorge la Côte d'Ivoire.

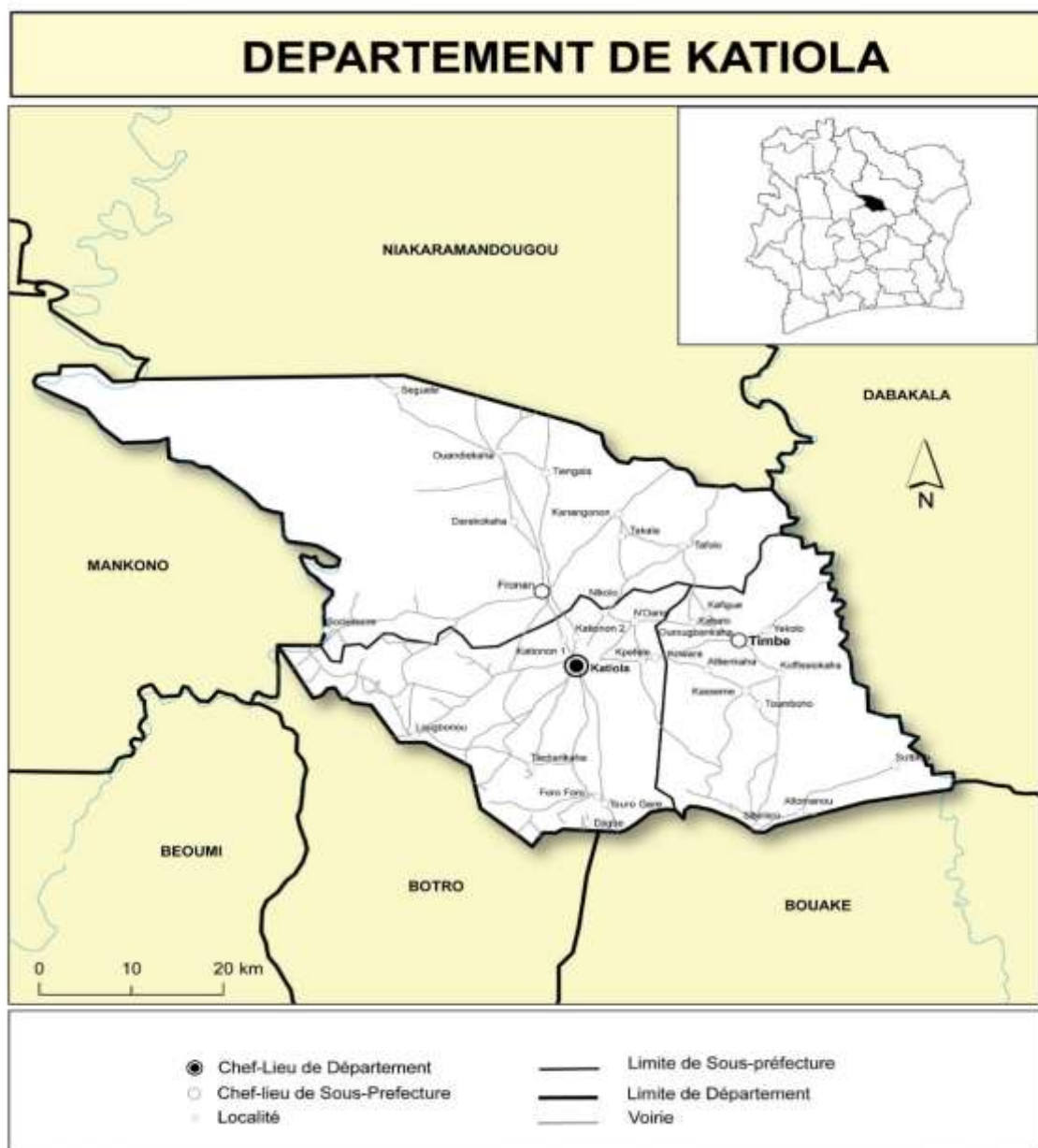
En effet, en 2003 à Paris, une convention a été adoptée lors de la Conférence générale de l'UNESCO en vue de protéger le patrimoine culturel immatériel. La convention porte sur la sauvegarde du patrimoine immatériel. Elle a permis une large reconnaissance de l'importance de la sauvegarde des pratiques vivantes, des expressions, des savoir-faire et des connaissances que les communautés chérissent et considèrent comme leur patrimoine culturel (Unesco Convention 2003 : 6) C'est dans cette optique que nous nous proposons de faire ressortir les savoirs et savoir-faire liés à la production céramique de Katiola afin de contribuer à la valorisation de ce riche patrimoine immatériel qui a été transmis de génération en génération depuis de longues années. De ce fait, quels sont les aspects immatériels qui entourent le processus de fabrication de la céramique de Katiola ?

L'étude s'est basée sur la documentation écrite et les enquêtes orale effectuée à Katiola et à Darakokaha. Rappelons que les Mangoro, constituants une caste, vivre en autarcie dans les villages des Tagbana, leurs tuteurs. De ce fait, les enquêtes s'effectuent d'abord avec la

chefferie tagbana avant de se tourner vers les Mangoro. Ainsi, une fois avec ces derniers, l'enquête est faite auprès des traditionnistes dans un premier temps, afin de connaître l'histoire du peuplement, ensuite, auprès des potières, qui nous permettent de les voir en activité.

Toute cette méthodologie a permis d'élaborer le travail suivant : il s'agira dans un premier temps de comprendre le contexte de l'installation des Mangoro dans la zone de Katiola, dans un second temps de connaître leur mode de vie, enfin d'identifier les rites et interdits liés à l'activité des femmes : la poterie.

Carte n°1 : Département de Katiola



1. Les Mangoro, un peuple endogame au cœur du pays Tagbana

1.1. Les Mangoro : origine et mode de vie

Sur la question de leur origine, tous les Mangoro et Tagbana sont unanimes que le peuple Mangoro de Katiola vient de Kaaba, un endroit situé dans le Mandé (Mali actuel) (D.J. Kazio, 2018 : 54). Les guerres et la famine sont les causes de leur départ. Sous la direction de Séréhoulé KONE, une partie du peuple Mandé émigra, à la recherche de terres giboyeuses et paisibles¹. Exténués par les jours de marche, Séréhoulé et son peuple alla s'installer sous un arbre *Manan* en Malinké qui signifie Caoutchouc, en attendant d'être gracié par le roi Fodéba Kéita pour leur retour au bercail. Un jour, un Tagbana les découvrit dans leur cachette, sous cet arbre. Il en informa aussitôt les siens qui les appelèrent Mananyirikôrô c'est-à-dire les hommes qui sont sous l'arbre à caoutchouc. Cette appellation du peuple Mangoro de Katiola, deviendra à la longue par déformation Mangoro. Ils occupèrent la région Séguéla-Mankono en Côte d'Ivoire. Séréhoulé KONE au cours d'une chasse découvre le site de Katiola déjà habité par les Tagbana (D.A. Coulibaly, 1995 :25). L'accueil chaleureux dont il fut l'objet amena son peuple et lui à s'installer dans la région de Katiola précisément vers l'actuel cimetière municipal.

Cette première vague était celle des Mangoro de Gorosso. Suite à des querelles de pouvoir, entre Tagbana et Mangoro, un chef Tagbana, Nandieplé, fit appel aux Mangoro afin que les deux peuples Tagbana et Mangoro se regroupent. Il leur céda alors une partie de son territoire Nandiéplékaha. Les Mangoro s'y installèrent et fondèrent Mangorosso². Des années plus tard, sous la direction d'un riche commerçant Gborongbo Coulibaly, arriva une seconde vague des Mangoro venus des environs de la région de zuénoula. Celle-ci se rallia à la première vague. Elle occupa une partie de Mangorosso et fonda donc Gborongbodougou(le second quartier)³.

La société Mangoro est à caste, ses membres se considèrent comme étant frère car tous les deux rameaux sont issus d'un ancêtre commun (Séréhoulé KONE). Il existe donc entre eux une entraide morale et sociale très forte. Autrefois l'endogamie était une pratique exigée au pays Mangoro⁴. Cela pourrait s'expliquer de manière objective par le fait que les Mangoro minoritaire en nombre se marient entre eux pour protéger leur ethnie (D.A. Coulibaly, 1995 :35). De nos jours, on retrouve quelque mixage ethnique dans les foyers Mangoro. Les Mangoro ont pour langue le Malinké, communément appelé Dioula. Mais ce Dioula diffère de

¹ Koné Djibril, ancien Adorateur et agriculteur, enquête réalisé le 06 septembre 2022 à Gorosso

² Ibidem

³ Idem

⁴ Coulibaly Karidia, Présidente de l'Association des Femmes Mangoro Potière de Katiola, enquête réalisée le 06 septembre 2022

celui généralement connu. En plus de leur langue, la plupart des Mangoro parle aisément le Dioula et le Tagbana. Aujourd'hui les hommes sont pour la plupart agriculteurs et les femmes comme depuis le Mandé pratiquent la poterie.

1.2. Rapport ancestral entre les Mangoro et les Tagbana

Les Tagbana sont les tuteurs et voisins directs des Mangoro. Ils partagent avec eux des rapports économiques, socio-politiques et culturels. Leur rapport très connu est leur alliance qu'ils entretiennent de façon très saine⁵. Ces deux ethnies sont défendues d'entretenir une relation qui pourrait aboutir à un mariage. Cet interdit est le premier qu'ils énumèrent lorsqu'ils parlent de leur alliance. Plusieurs expériences de mariage entre ces deux peuples se sont très mal terminées. Les raisons qui expliquent scientifiquement ces ruptures sont méconnues en l'état actuel de nos recherches. Il ne doit pas non plus avoir de guerre entre eux, de palabre qui susciterait du sang. Cela serait source de malheur.

Au-delà de l'alliance, les Mangoro jouent un grand rôle dans la société Tagbana. En effet, parmi les poteries façonnées par les potières Mangoro, il y a le *bèrè*, objet céramique utilisé par les Tagbana pour leur rite religieux. Ce récipient est utilisé dans le but de faire des offrandes aux ancêtres afin d'obtenir leur accord, bénédiction et protection dans divers domaines de leur vie.

Ainsi, il est formellement interdit au peuple Tagbana d'acheter la céramique la nuit chez un Mangoro. S'il en a besoin en urgence, il prend l'objet céramique et donne l'argent le lendemain matin. Aussi, cela porte malheur aux Tagbana de rencontrer sur son chemin un Mangoro qui part faire un rite. Le sacrifice ne portera pas ses fruits⁶. Enfin, entre ces deux peuples il existe un énorme respect et une certaine crainte.

2. Interdits et pratiques rituelles dans la production céramique

La production céramique se fait en quatre (4) grands étapes. La première, l'extraction se fait dans les carrières pendant la saison sèche à cause des glissements de terrain pendant la saison des pluies. Munies de dabas et d'écuelles, la potière descend dans le puits, creuse, remplit les écuelles qui est transportées dans les concessions, lieu qui devient leurs ateliers. La seconde étape, est celle de la préparation de la pâte à façonner. Elle consiste à mouiller pendant au moins 24h, l'argile est ensuite pétrie au pied droit (la gauche est considérée comme la mauvaise part en Afrique en général) avec un mélange de chamotte (dégraissant issue du broyage de vieilles poteries). Les potières ont été peu loquaces sur cette pratique Une fois la pâte homogène

⁵ Coulibaly Mory, chef Tagbana de Darakokaha, enquête réalisée le 04 septembre 2022

⁶ Idem

obtenue, la potière passe alors à la troisième étape qui est le façonnage. La potière va donc commencer par le creusement d'une motte d'argile qui constitue la base et de la partie inférieure de la panse. Elle procède ensuite par ajouts de colombins. Elle va par la suite faire les finitions qui consistent au lissage, au polissage et à l'adjonction de produits divers sur la céramique afin de l'embellir. Le séchage et la cuisson sont les dernières étapes du processus. La potière procède au séchage qui dure 3 à 7 jours avant de passer à la cuisson qui se fait en plein air. Elles emploient comme combustibles la paille, les branches et les écorces d'arbres. La durée de la cuisson dépend du nombre d'objets à cuire. Dans cette rubrique nous allons décrire par phase les différents rites et interdits observés par les potières Mangoro de Katiola pendant le façonnage de la céramique.

2.1. Les rites et interdits liés à l'extraction de l'argile

L'extraction est un acte inaugural qui donne la matière à transformer, donc le moyen de subsister. Or, la matière appartient à la nature et l'homme, microcosme, se doit de s'allier les forces qui gèrent le macrocosme (A. Traoré, 1985 :7). La réussite des pots commence par cette étape. Les femmes Mangoro travaillent toujours sous la protection des génies de la terre et des ancêtres à qui elles font des offrandes tous les ans pour bénéficier de leurs faveurs⁷. Les potières sont tenues de respecter ces rites et interdits recommandés par ces génies avant et pendant l'extraction de l'argile.

➤ Les rites liés à l'ouverture et à la fermeture de la carrière

Chaque année, les adorateurs se chargent de l'ouverture et la fermeture de la carrière.

L'ouverture se fait au début de la saison sèche au mois de décembre et la fermeture pendant la saison pluvieuse pour éviter d'éventuels accidents.

- Les rites liés à l'ouverture de la carrière

Les rites liés à l'ouverture de la carrière diffèrent sensiblement d'une localité à une autre. A Darakokaha, les rites avant l'ouverture de la carrière sont exécutés par le Chef Tagbana. Celui-ci, après avoir reçu tous les éléments nécessaires de la part des potières à savoir « cabri, poulet, cola, etc. », ⁸ se charge de faire les sacrifices pour l'adoration des ancêtres. Mais à côté de cela, chaque année, les potières offrent chaque type de pots qu'elles fabriquent au chef Tagbana.

Dans les localités de Gorosso et de Gborongbodougou, l'ouverture de la carrière se fait par un sacrificateur qui est désigné. Ce sacrificateur doit être obligatoirement un KONE de père et de

⁷ Koné Djibril, ancien Adorateur et agriculteur, op.cit.

⁸ Coulibaly Mory, chef Tagbana de Darakokaha, op.cit.

mère⁹ car ce sont les KONE qui sont habilités à exécuter les rites en pays Mangoro et les dépositaires des carrières. Quand c'est le moment de l'ouverture de la carrière, une potière se charge de collecter l'argent auprès de chaque potière pour l'achat d'un cabri noir (mâle), un coq blanc ou de différentes couleurs mais pas rouge, deux colas dont un rouge et un blanc¹⁰. Pour la cérémonie, c'est uniquement les Mangoro qui ont le droit d'assister. Le sacrificateur confie les femmes aux génies, il demande qu'elles soient protégées afin qu'il n'y a pas d'incident¹¹. Après ces différents sacrifices, les potières ont désormais la possibilité d'accéder à la carrière d'argile.

- Les rites liés à la fermeture de la carrière

La fermeture de la carrière se fait par les adorateurs dans le but de protéger les potières. Plusieurs raisons sont à l'origine de la fermeture de la carrière, et cela se fait avec un certains nombres d'éléments. En effet, lorsqu'un décès survient dans la carrière, celle-ci est fermée pour toute l'année. A cet effet, un bœuf est sacrifié. La viande du bœuf est préparée et consommée sur la carrière. Toute la viande doit être consommée sur la carrière, sans qu'aucun morceau ne soit ramené de là.

Pendant la saison pluvieuse, la carrière est également fermée pour éviter tout incident. En effet pendant la saison des pluies la carrière est inondée. Il y a donc un risque de glissement et d'effondrement. A Darakokaha, les mêmes éléments utilisés pour l'ouverture de la carrière sont utilisés pour la fermeture. Quant aux localités de Gorosso et de Gborongbodougou, C'est également un KONE qui se charge de à la fermeture de la carrière. Celui-ci bouche le trou de la carrière à l'aide des branches de l'arbre *Bôgbou*.

➤ Les interdits liés à l'extraction

La carrière est un endroit sacré. De ce fait l'extraction de l'argile est régie par des interdits dont le respect strict guide la potière tout au long de son travail. Ces interdits sont identiques dans les villages visités. L'argile ne doit pas être extraite les lundis et les vendredis. Pendant l'extraction, tout or trouvé ne doit pas être pris, car tout ce qui est dans la carrière appartient aux génies. Toute femme en menstruation est dispensée d'extraire l'argile. Elle est considérée comme impure et donc ne peut être présente à la carrière qui est un lieu sacré. Aussi, deux

⁹ Koné djibril, ancien Adorateur et agriculteur, op.cit.

¹⁰ Idem

¹¹ Ibidem

coépouses ne doivent pas se retrouver ensemble dans le puits au même moment, car en cas d'éboulement, elles risquent d'être toutes les deux ensevelies.

2.2. Les rites et interdits liés au façonnage

Tout comme l'étape de l'extraction, le façonnage des poteries est soumis à des rites et interdits dont le respect concourt au bon fonctionnement de la fabrication des pots.

➤ Les rites liés au façonnage

En ce qui concerne cette étape de la chaîne opératoire des confections des récipients céramiques, aucun rite n'a été observé lors des enquêtes effectuées. Cela s'est confirmé par les dires des potières qui affirment qu'il n'y a pas d'initiation ou de rites pour la fabrication des pots. Néanmoins, cette phase connaît beaucoup d'interdits qu'il y'a lieu de mentionner.

➤ Les interdits liés au façonnage

Les interdits liés au façonnage sont fixés pour éviter qu'un malheur arrive à la potière. C'est ainsi que certaines poteries sont fabriquées uniquement par les potières âgées, les plus jeunes sont défendues de le faire. Ce sont les récipients tels que le *faha*, le *Djôhôdaga*, le *Tinhin*, le *Bèrè* et le *Takanabaha*. Ces récipients sont réservés aux potières qui ont atteint au moins 45 ans. Le non-respect de cet interdit entraîne la stérilité et la perte des menstrues chez les fautives.

Pour ce qui est du récipient *Woussounandaga*, seul les femmes ayant atteint la ménopause sont habilitées à le confectionner. Le non-respect de cet interdit crée le risque d'enfanter un bébé portant des tâches noires sur le corps¹².

Aussi, il est interdit que les potières fixent le prix d'un récipient si celui-ci n'est pas achevé. La poterie risque de se briser lors de la cuisson. Il est également défendu de voler les pots façonnés par la potière. Toute personne ayant posé cet acte, reviendra elle-même reconnaître son tort et implorer la clémence des génies afin d'éviter tout malheur. Il est formellement interdit aux hommes de toucher à la tournette sur laquelle la potière façonne la céramique. Dans le cas où il casse cette tournette il deviendra impuissant. Les violations de tous ces interdits demandés par les génies¹³ entraînent des conséquences graves : effondrement du puits sur la fautive, la mort, un mauvais sort.

¹² Coulibaly Karidja, Présidente de La Coopérative *Binkélémant*, enquête réalisée le 06 septembre 2022

¹³ Coulibaly Salimata, 72 ans, présidente des potières de Darakokaha, entretien réalisé le 05 septembre 2022 à Darakokaha.

Planche photo n°1 : Les récipients liés au façonnage



Photo a : Faha



Photo b :



Photo c : Djôhôdaga



Photo d :



Photo e : bèrè

Crédit photo : Dablé Paule Edlyne Oyenan, 2022



Photo f : takanabaha

Crédit photo : Kazio Djidjé Jacques, 2013

2.3. Les rites et interdits liés à la cuisson

La cuisson est une étape très délicate. La potière peut être confrontée à divers difficultés dont le climat. Pour plus de précaution, elle pratique certains rites et évite les interdits. Cela lui permet de cuire et de retrouver ses poteries sans brisure et bien cuire.

➤ Les rites liés à la cuisson

L'étape de la cuisson est une étape très décisive dans le processus de fabrication de la céramique. Avant de débiter la cuisson, la potière va pratiquer un certain nombre de rites pour éviter tout désagrément durant cette dernière étape. Avant la cuisson des pots, certaines potières font des incantations sur un canari appelé *Flanibèrè* (le canari des jumeaux) si elles ont des jumeaux ou si la famille en possède. Elles demandent leur aide afin que la pluie ne vienne pas détruire la cuisson. Certaines implantent une machette ou une spatule (celle utilisée pour la préparation du *Kabato*) sur l'aire de cuisson pour bénéficier de bonnes conditions climatiques et empêcher une quelconque pluie après la mise à feu. Pour une bonne cuisson des pots, les potières jettent des feuilles de plante dans le tas de cuisson pour permettre le bon déroulement de la cuisson. Il s'agit des feuilles de Basilique (*Sikona*), de piment (*Tasogo*)¹⁴. La potière doit mettre obligatoirement au moins un de ces éléments. Même si elle oublie, une autre potière va l'interpeler¹⁵. Cela participe à la bonne cuisson des pots.

➤ Les interdits liés à la cuisson

A l'instar des autres étapes de la production céramique, l'étape de la cuisson comporte des interdits que la potière doit respecter. Le non-respect de ces rites agit négativement sur ses pots. Ainsi, il est interdit de retirer de la braise dans le tas de cuisson. Il est également interdit de cuire les pots sur un espace sacré (cimetières, forêts sacrées, lieux d'adorations, etc.). Ne pas respecter ces interdits entraîne la non cuisson des poteries. En somme, tous ces rites et interdits ont pour but de ne pas offenser les forces divines susceptibles d'entraver le bon déroulement de la production céramique.

Conclusion

Au terme de cette étude portant sur les rites et interdits dans la production céramique des potières Mangoro de Katiola, il ressort que l'aspect invisible occupe une place prépondérante dans la production céramique. A chaque étape technologique, la potière se doit d'observer un certain nombre de rites et interdits afin d'implorer les faveurs des génies de la terre et des

¹⁴ Coulibaly Karidja, potière, op.cit.

¹⁵ Idem

ancêtres pour le bon fonctionnement de son activité. La potière Mangoro a héritée toutes ces croyances de ses ancêtres. Le non-respect des rites et interdits pourrait lui causer un malheur. Toutes ces pratiques font partie du riche patrimoine immatériel que doit valoriser le peuple Mangoro en particulier et la population ivoirienne en générale. La convention 2003 portant sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, est un excellent moyen pour favoriser la pérennisation de tout le symbolisme qui entoure l'activité potière.

Références bibliographiques

Sources orales

Nom et Prénoms	Age	Fonction	Localité	Date
Coulibaly Mory Celestin	70 ans	Chef Tagbana de Darakokaha	Darakokaha	04-09-22
Coulibaly Salimata	72 ans	Présidente des potières de Darakokaha	Darakokaha	05-09-22
Coulibaly Karidja	55 ans	Présidente de l'association <i>Binkéléman</i>	Gorosso	06-09-22
Coulibaly Karidia	59 ans	Présidente de l'Association des Femmes Mangoro Potières de Katiola	Gborongbodougou	06-09-22
Koné Djibril	52 ans	Agriculteur et ancien adorateur	Gorosso	06-09-22

Bibliographie

COULIBALY D A, 1995, *L'organisation sociale des Mangoro de Katiola*, mémoire de maîtrise, Abidjan : IES, 1995, 59 p.

KAZIO Djidjé Jacques, 2015, « *Essai de typologie de la céramique des Mangoro de Katiola (Centre-Nord de Côte d'Ivoire) : Une contribution à l'étude de la céramique ivoirienne* », in *Revue africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, n° Spécial, p.136-161. ISSN : 1819-0642

KAZIO Djidjé Jacques, 2018, *La production céramique chez les Mangoro de Katiola du XVII^e à nos jours*, Thèse de doctorat non publié, Département d'Archéologie de l'Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD)-UFHB, 403p.

KAZIO Djidjé Jacques, Eric GOUMAERE, Thomas GOOVAERTS, Siméon Kouakou KOUASSI, Hélène KIENON-KABORE, 2018, « *Caractérisations physico-chimiques et minéralogiques de la céramique des sites d'habitat de l'espace Mangoro de Katiola (Centre-nord, Côte d'Ivoire)* », *Nyame Akuma*, n°89, p.6-13.

KAZIO Djidjé Jacques, TOURE Kiklan Désiré, KOUASSI Kouakou Siméon, BAMBA Sékou, 2019, « *Contribution de la céramique à la connaissance de l'histoire des Mangoro de Katiola*

», in *Ingénierie culturelle*, Revue Scientifique semestrielle de l’IRES-RDEC, n°008, p.131-113, ISSN-2303-9167

Les textes fondamentaux de la convention 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2018, Paris, 146 p.

TOURE Gninin Aïcha, SANOGO Tiantio, 2020, « Les savoirs ancestraux dans la confection des récipients céramiques dans le nord de la Côte d’Ivoire : le cas des régions de Korhogo et Tengrela », p.231-244, in Kodjona KADANGA, Didier Marcel HOUENOUE, Essozimna AMAH, Actes du colloque international de Lomé des 6 et 7 décembre 2019, Art, *Patrimoine et Tourisme dans l’espace Uemoa : Enjeux, Défis et Perspectives*, Ingénierie culturelle numéro spécial N° 001, Presses de l’IRES–RDEC Lomé-ITOGO ISSN-2303-9167.

TRAORE A., 1985, *La mine d’argile est notre champ*, Société d’Imprimerie Ivoirienne, Abidjan, 22 p.